

Mélanie Cardinaux

La transition école-métier pour des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers : entre continuité et rupture

Résumé

Cet article approfondit la question de la transition entre l'école obligatoire et l'entrée en formation professionnelle pour des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. La période de transition provoque une rupture ainsi que de nombreux changements et elle représente un réel risque de décrochage pour cette catégorie d'élèves. Afin de faciliter ce passage, il est important de les accompagner sur le plan éducatif et pédagogique en assurant une continuité dans la prise en compte des besoins spécifiques et également en développant un dispositif axé sur les changements vécus.

Zusammenfassung

Der vorliegende Artikel befasst sich mit dem Übergang von der obligatorischen Schule zur Berufsbildung für Schülerinnen und Schüler mit besonderen Bildungsbedürfnissen. Diese Phase stellt für die Jugendlichen einen Bruch dar und bringt zahlreiche Veränderungen mit sich. Sie birgt für diese Gruppe von Schülerinnen und Schülern auch ein nicht zu unterschätzendes Risiko für einen Ausstieg. Um ihnen den Übergang zu erleichtern, ist es wichtig, sie in dieser Zeit in pädagogischer Hinsicht so zu begleiten, dass eine konstante Berücksichtigung ihrer besonderen Bedürfnisse sichergestellt ist und gleichzeitig Instrumente entwickelt werden, die sich an den erlebten Veränderungen orientieren.

La transition entre l'école obligatoire et l'entrée en formation professionnelle pour des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (BEP) provoque une rupture (Zittoun & Perret-Clermont, 2002). Les nombreux changements qu'elle occasionne sont un réel risque de décrochage pour cette catégorie d'élèves. En effet, les changements de niveaux, de cycles ou encore d'établissements sont des moments très sensibles pour les jeunes avec de grandes difficultés scolaires ou en situation de handicap. C'est alors une phase qui exige la mise en place de stratégies pour s'adapter à la nouveauté (Masdonati, 2007 ; Masdonati & Massoudi, 2012).

Dans notre pratique de renfort pédagogique, nous accompagnons des élèves intégrés dans une mesure de transition 1 « régulière » qui bénéficient de mesures d'enseignement spécialisé. Nous constatons que ces élèves à BEP doivent faire face à de

nombreux changements durant cette année. En effet, ils découvrent de nouveaux lieux, de nouvelles personnes ainsi que d'autres exigences en lien avec le monde professionnel. Certains, ayant eu un parcours scolaire difficile, reprennent confiance en eux en démontrant de bonnes compétences pratiques lors des stages professionnels. Ceux-ci retrouvent aussi souvent de la motivation pour les apprentissages scolaires. Toutefois, la capacité de faire face à la complexité des changements apparus durant l'année de transition va varier d'un jeune à l'autre, car ces élèves suivent des rythmes différents, ont des besoins particuliers et mettent en place des stratégies d'adaptation diverses. Certains se montrent actifs en recherchant du soutien social, des informations sur les métiers et en développant des connaissances dans des domaines spécifiques alors que d'autres vont se montrer plus passifs. Lorsque l'élève n'arrive pas

à mobiliser des ressources efficaces, le passage « école – formation professionnelle – métier » présente un réel risque de décrochage (Mallet, 1999). En effet, durant cette phase, le jeune s'expose à un désengagement de la mesure de transition et peut avoir des conduites problématiques (repli sur soi, consommation de substances, absentéisme).

Cependant, cette étape représente aussi une occasion pour les élèves à BEP de se développer s'ils ont pu anticiper la transition, identifier les nouvelles exigences et gérer les changements en mettant en place des stratégies d'adaptation actives (Masdonati & Massoudi, 2012; Häfeli & Schellenberg, 2009).

À partir de ces constats, il paraît important de développer deux axes, entre continuité et rupture, afin de faciliter la période de transition et d'éviter un décrochage pour ces jeunes. Il s'agit, d'une part, de faciliter cette étape en assurant une continuité dans la prise en charge des besoins éducatifs particuliers. Cette continuité permet d'apporter une cohérence dans les actions éducatives tout en développant des liens entre la scolarité obligatoire, l'enseignement post-obligatoire ainsi qu'avec le monde professionnel.

D'autre part, il paraît important de favoriser un dispositif centré sur l'identification des changements (nouvelles normes, exigences et nouveau cadre d'activité). Il s'agit d'accompagner le processus de transition sur le plan pédagogique en développant un dispositif axé sur l'acquisition de connaissances théoriques et techniques en lien avec de nouvelles compétences. C'est un travail qui renforce la dimension scolaire en tissant des liens avec la pratique, notamment lors des stages professionnels.

Faciliter la transition en assurant une continuité dans la prise en charge des besoins éducatifs particuliers

Dans notre pratique, nous observons la nécessité d'apporter une cohérence ainsi qu'une continuité dans les actions éducatives pour les élèves à BEP durant leur année de transition. Il paraît fondamental que ces élèves arrivent à anticiper la suite et à se projeter dans un avenir à court et moyen terme en étant accompagnés dans ce processus déjà quelques années avant la fin de leur scolarité obligatoire. Cette préparation devrait être faite avec la collaboration des parents, des enseignants et du conseiller en orientation. Il s'agit aussi d'intégrer les professionnels tels que les psychologues, les logopédistes et autres spécialistes qui suivent l'élève.

L'élève a-t-il besoin de continuer à être pris en charge, et si oui, qui assure le lien, qui va se porter garant de ce passage ?

En effet, lorsqu'il y a des thérapies spécifiques durant la scolarité, la question de la continuité doit être préparée en vue de la transition. L'élève a-t-il besoin de continuer à être pris en charge, et si oui, qui assure le lien, qui va se porter garant de ce passage ? Si non, est-ce que l'élève souhaite en parler aux futurs professionnels ? Est-ce qu'il y aura une trace du diagnostic ou du suivi dans son dossier de transition ? Est-ce qu'il aura besoin d'un document attestant de ses difficultés pour la suite de sa formation professionnelle et aura-t-il besoin d'aménagements ou de mesures de compensation des désavantages ? Ces questions devraient être réfléchies en amont et en réseau.

Pour y répondre, les familles ont besoin d'être informées sur les ressources disponibles et les adaptations possibles pour la suite. Selon les recommandations de la Conférence suisse des offices de formation professionnelle (CSFP, 2014), l'identification des difficultés doit avoir été établie au moment où s'effectue le passage vers la formation professionnelle afin que le jeune bénéficie d'un soutien adapté et de mesures financées par l'assurance-invalidité (AI). Les enseignants ou les spécialistes concernés doivent rappeler le plus tôt possible aux parents la possibilité de déclarer leur enfant à l'AI pour établir le droit aux prestations. Durant leur formation, les élèves dont le handicap ou les difficultés d'apprentissage ont été attestés peuvent obtenir des mesures d'appui ainsi que des aménagements pour les examens.

L'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) du canton de Vaud a édité un guide¹ à l'intention des parents d'enfants qui terminent leur scolarité et qui rencontrent d'importantes difficultés scolaires.

Il en va de même pour les professionnels qui doivent être sensibilisés au processus de transition par une connaissance des structures et en communiquant avec les personnes clés. C'est alors souvent un soulagement pour les élèves et les familles de savoir qu'il peut y avoir une continuité dans la prise en compte des besoins spécifiques.

Dans le canton de Vaud, un dossier est constitué par le case management de la transition pour les élèves qui quittent l'école

obligatoire. Cependant, et afin de rendre cette continuité possible, il nous paraît encore important de mettre en place un dossier d'accompagnement de l'élève à BEP qui pourrait être partagé, avec l'accord des personnes concernées, sous forme de portfolio ou de plan de transition individualisé comme dans certains cantons. Celui-ci contiendrait les informations nécessaires (besoins, ressources, facilitateurs, difficultés et prises en charge) permettant de suivre les apprentissages et de personnaliser l'enseignement pour l'élève jusqu'à la fin de sa formation professionnelle.

Dans d'autres cas, la transition représente plutôt l'occasion de « passer à autre chose » pour l'élève à BEP et permet de mettre un terme à une scolarité difficile. En effet, certains jeunes ne souhaitent pas parler de leur passé scolaire, ils ne donnent aucune information sur leurs difficultés, sur un éventuel diagnostic ou encore sur le soutien qu'ils ont reçu. Ils peuvent ainsi sortir d'une forme de stigmatisation vécue durant leur scolarité obligatoire. Cependant, les enseignants constatent parfois tardivement que les difficultés de ces élèves doivent encore être prises en charge par des spécialistes.

Alors que dans certains cas, les élèves à BEP profitent d'une nouvelle chance lors de cette étape et se lancent dans une expérience différente, dans d'autres cas, la situation peut aussi s'aggraver si la prise en charge n'a pas été anticipée et lorsque les informations nécessaires n'ont pas été transmises.

Dès lors, comment respecter l'opportunité du changement inhérent à cette période pour les élèves tout en assurant la continuité, afin que la transition soit bénéfique et ne représente pas une fracture qui posera des problèmes par la suite ?

¹ Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (Ed.) (2016). *Cap sur la formation professionnelle, guide à l'intention des parents d'enfants rencontrant d'importantes difficultés scolaires*. Vaud. Disponible sous www.vd.ch/themes/formation/orientation/publications

Favoriser des dispositifs axés sur les changements dans la transition

Il est nécessaire d'anticiper, de préparer et d'assurer la continuité dans la transition afin d'éviter un décrochage des élèves à BEP. Lorsqu'ils quittent l'école obligatoire, le vécu de la rupture reste pourtant une étape nécessaire qui peut être positive si on leur donne les moyens de la dépasser. En effet, comme l'a montré Moulin (2015), les jeunes en difficulté ont besoin d'une rupture avec leur passé, mais qui doit être accompagnée par des formateurs. Cette transition peut être accompagnée sur le plan éducatif et pédagogique en développant un dispositif qui propose des activités centrées sur l'identification des changements et sur la mise en place de projets individualisés qui articulent savoirs, savoir-être et savoir-faire. Cet accompagnement différencié semble d'autant plus important que les tensions et la compétitivité pour l'insertion augmentent à la sortie de l'école obligatoire. Plus que les autres élèves, les élèves à BEP et en situation de handicap doivent se battre pour s'intégrer et se faire une place dans le monde professionnel.

Travailler sur les représentations des métiers et les projets individualisés

La mise en place du projet professionnel prend généralement du temps, car les élèves doivent réussir à concilier une représentation de soi avec une représentation d'un environnement professionnel.

Les jeunes ayant vécu un échec scolaire ou une exclusion précoce se perçoivent souvent sans qualité et sans compétence et ils éprouvent certaines difficultés lorsqu'ils doivent formuler un projet d'avenir. En outre, ils ont de la peine à se représenter les compétences professionnelles nécessaires pour pratiquer un métier.

En effet, entrer dans une démarche d'orientation représente une démarche intellectuelle dans laquelle les intérêts des jeunes doivent être en cohérence avec la réalité du monde professionnel ainsi qu'avec les systèmes de formations possibles. Les élèves doivent alors associer une représentation de soi avec celle de l'environnement socio-professionnel, ce qui reste difficile notamment pour des jeunes présentant des problèmes relationnels ou de la personnalité. Les projections dans l'avenir peuvent rester floues, voire angoissantes, car elles n'impliquent pas seulement de passer du statut d'élève à apprenti, mais aussi d'adolescent à adulte. En effet, afin de réussir à se projeter, les élèves doivent avoir acquis une certaine maturité affective et des outils leur permettant cette projection dans l'avenir.

Plus que les autres élèves, les élèves à BEP et en situation de handicap doivent se battre pour s'intégrer et se faire une place dans le monde professionnel.

Dans cette perspective, le travail des enseignants spécialisés, en collaboration avec les conseillers en orientation, doit permettre aux jeunes de valoriser les savoir-faire déjà maîtrisés dans différents domaines et les mettre en lien avec leurs savoirs, par exemple en établissant un bilan de compétences. Il s'agit aussi de leur donner l'information nécessaire sur les métiers et de leur permettre de découvrir de nouvelles professions. Il est important d'associer l'élève aux recherches et à la définition de son projet en regard de ses compétences sociales, scolaires et pratiques. En effet, comme l'ont montré Ruel, Moreau et Julien-Gauthier (2015), le jeune doit être placé au cœur de

la démarche de transition et le projet se construit avec sa participation active.

En étudiant les stratégies psychosociales d'adaptation durant cette phase, Masdonati (2007) a d'ailleurs montré que le fait de développer une meilleure représentation du monde du travail, ainsi que d'être actif dans le processus de transition est une bonne stratégie d'appropriation de cette période de changement.

Mettre en place et accompagner les stages professionnels

L'expérience des stages professionnels permet de se confronter à une autre réalité et de prendre conscience de nouvelles exigences. C'est alors un processus qui peut être encadré en préparant chaque stage avec des questions, en tenant un journal de stage, en présentant des exposés et des mises en situation pour les élèves. Le travail en groupe autour des stages apporte beaucoup par l'échange d'expériences ainsi que par la confrontation des points de vue (lors de jeux de rôles, par exemple).

Il est important de réfléchir aux aménagements et aux mesures de compensation possibles durant la formation professionnelle.

Par ce biais, l'enseignant spécialisé va aider l'élève à BEP à identifier les attentes du monde professionnel en les explicitant clairement, en montrant les codes, en utilisant un langage adapté et en décrivant les attitudes professionnelles généralement attendues par les employeurs. C'est alors un travail sur les comportements et sur les compétences sociales.

Renforcer la dimension scolaire et définir les besoins d'aménagement

Même si les jeunes se destinent à une formation qui représente bien souvent l'opportunité de valoriser des compétences pratiques, il est nécessaire de ne pas perdre de vue la dimension scolaire. En effet, les jeunes à BEP doivent également se préparer à affronter une autre réalité en consolidant des bases scolaires ou en développant de nouvelles acquisitions en vue de leur projet professionnel. C'est d'ailleurs souvent en tissant des liens avec un projet concret que les apprentissages peuvent reprendre ou faire sens pour ces élèves. Il est donc important de réfléchir aux aménagements et aux mesures de compensation possibles durant la formation professionnelle (organisation de la place de travail, adaptation des tâches, aides techniques et assistance individuelle) afin que les cours ne représentent pas un obstacle à la formation. À ce sujet, le Centre Suisse de services pour la Formation professionnelle a édité un rapport sur les mesures destinées à atténuer les désavantages liés à un handicap durant la formation professionnelle (CSFO, 2013). L'accompagnement par l'enseignant spécialisé permet alors de se centrer sur les prérequis des apprentissages pour une insertion durable et de favoriser l'acquisition d'habiletés pour une participation sociale optimale.

La transition pour les élèves à BEP se situe entre continuité et rupture

Le passage entre l'école et le monde du travail reste complexe pour les élèves à BEP car une rupture avec leur passé scolaire est souvent nécessaire pour avancer dans leur projet professionnel alors que la continuité dans la prise en charge de leur situation est un facteur de réussite.

Selon plusieurs auteurs (Curchod, Doudin, & Lafortune, 2012), un système éducatif de qualité devrait permettre d'éviter les ruptures notamment lors du passage d'un niveau de formation à un autre. Charles Gardou a également montré l'importance de maintenir une continuité dans le parcours scolaire de l'élève. Il s'appuie sur l'idée « d'un continuum d'action et de pensée, qui s'oppose à la rupture et à la fragmentation » (Gardou 2009, p.123), afin de répondre à la diversité des élèves que l'école doit accueillir aujourd'hui. La transition représente effectivement un risque important de décrochage pour les élèves en difficulté. Cependant, nous avons vu que la rupture reste une étape nécessaire et complexe, mais qui peut être positive avec un accompagnement adapté. Accompagnement d'autant plus essentiel que le processus d'intégration se complexifie avec l'avancée dans le parcours scolaire puis professionnel. En effet, « l'intégration scolaire est plus aisée en école maternelle qu'à l'école élémentaire ou au collège, et elle se raréfie au lycée. L'explication est simple: plus l'élève handicapé gravit les échelons scolaires, plus la compétition scolaire s'intensifie et plus les tensions se multiplient. C'est lors du passage d'un maillon à un autre maillon du système scolaire que les inquiétudes se font les plus vives pour les parents et l'enfant. » (Zaffran, 2007, p. 17). C'est donc pour mieux passer « d'un maillon à un autre » que les élèves à BEP doivent être accompagnés, notamment dans le passage école-métier. Comme l'a rappelé le 9^e Congrès suisse de pédagogie spécialisée (Muheim, 2016), l'intégration des élèves en difficulté ne s'arrête pas à la fin de la scolarité obligatoire et des soutiens lors de la transition restent nécessaires.

Dans notre pratique, nous constatons qu'il subsiste une zone de flou pour cette catégorie d'élèves. Durant cette période d'incertitude, ils ont besoin de repères clairs. Différents points peuvent être améliorés et de nouvelles pistes développées en vue de faciliter ce passage. Il s'agit notamment de planifier la transition deux ans avant la sortie de l'école obligatoire, de mettre en place des partenariats et un langage commun avec le réseau ainsi qu'avec les acteurs extérieurs (patrons), d'articuler les savoirs disciplinaires et les dispositifs et de définir un coordinateur durant cette phase qui prend le leadership afin d'assurer la continuité éducative. Il est fondamental de développer des liens et une cohésion entre le cadre scolaire et le milieu professionnel pour des jeunes en grande difficulté qui désirent s'intégrer dans le monde du travail. La nécessité de parler d'inclusion au post-obligatoire ainsi que dans le monde professionnel nous paraît aujourd'hui une question de cohérence et l'enseignement spécialisé doit encore se développer à ce niveau-là.

Références

- Centre de services Formation professionnelle
l'orientation professionnelle, universitaire
et de carrière (CSFO) (2013). *Compensation des désavantages pour personnes handicapées dans la formation professionnelle (Rapport)*. Berne: CSFO Editions.
- Conférence suisse des offices de formation professionnelle (CSFP) (2014). *Recommandation*, no 7. Récupéré de www.sbbk.ch/dyn/bin/20490-22309-1-empfehlung_layout_f.pdf
- Curchod, P., Doudin, P., & Lafortune, L. (2012). *Les transitions à l'école*. Québec: PUQ.
- Gardou, C. (2009). Comment penser les situations de handicap dans le processus

- de scolarisation. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 44, 123-135.
- Häfeli, K., & Schellenberg, C. (2009). *Facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque*. EDK: Berne.
- Mallet, P. (1999). L'anxiété suscitée par l'avenir scolaire et professionnel au cours de l'adolescence: la formation d'une anxiété sociale majeure. *Carrièreologie*, 7, 599-618.
- Masdonati, J. (2007). *La transition entre école et monde du travail: préparer les jeunes à l'entrée en formation professionnelle*. Berne: Peter Lang.
- Masdonati, J., & Massoudi, K. (2012). L'accompagnement de la transition école-travail. In P. Curchod, P.-A. Doudin & L. Lafortune (Eds), *Les transitions à l'école* (pp. 149-177). Québec: PUQ.
- Moulin, J.-P. (2015). De l'école obligatoire à la formation puis à l'insertion professionnelle, transitions ou ruptures? *Revue Suisse de pédagogie spécialisée*, 4, 8-14.
- Muheim, F. (2016, 9 mai). «L'intégration/inclusion scolaire: oui et après?». *Reiso*. Récupéré de www.reiso.org/articles/themes/handicaps/438-l-integration-inclusion-scolaire-oui-et-apres
- Perret-Clermont, A. N., & Zittoun, T. (2002). Esquisse d'une psychologie de la transition. *Education permanente*, 1, 12-15.
- Ruel, J., Moreau, A. C., & Julien-Gauthier, F., (2015). Des pratiques à privilégier pour une transition vers la vie adulte de qualité: perspectives de chercheurs québécois. *Revue Suisse de pédagogie spécialisée*, 4, 30-36.
- Zaffran, J. (2007). *Quelle école pour les élèves handicapés?* Paris: La Découverte.

Mélanie Cardinaux Friderici
 Enseignante spécialisée en renfort
 pédagogique de l'ECES
 Intervenant à l'École de la Transition (EdT)
 et coordinatrice du secteur RP EdT
 melanie.cardinauxfriderici@
 vd.educanet2.ch

